

LE GUIDE 2016 / 2017

DES NOUVEAUX PRATIQUANTS

VOS 1^{ère} DEMARCHES DE A à Z

Vous êtes nouveaux dans le milieu et vous désirez pratiquer le tennis de table au sein de la Fédération Française Handisport, suivez ce guide pas à pas ...

vos 3 étapes incontournables :

1. Vous faire classifier par la commission fédérale de tennis de table

2. Trouver un club handisport pour vous accueillir

3. Prendre une licence à la fédération française handisport

Les étapes optionnelles

- S'inscrire à une compétition fédérale
- S'informer
- Savoir communiquer
- Avantage offert avec la licence
- La création d'un club ou section
- Annexe : document de classification

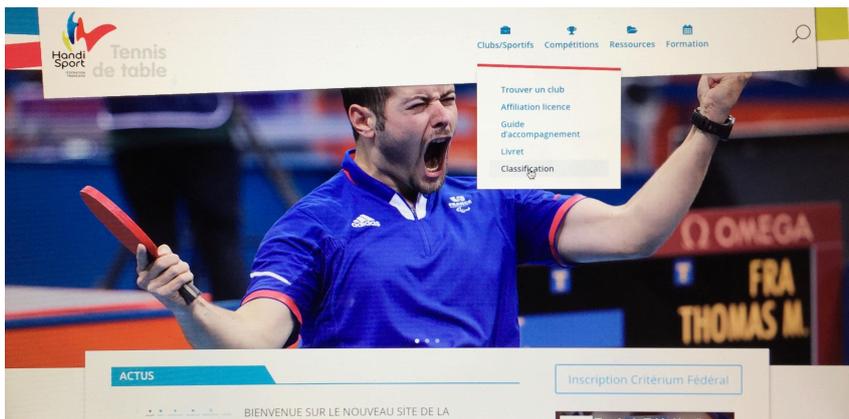
Les étapes incontournables :

1 - Se faire classifier

Depuis 2009, il est désormais obligatoire pour tout compétiteur qui désire participer aux compétitions fédérales de fournir un dossier de testing (classification) ou bilan fonctionnel. Pour ceux qui pratiquent en loisir, cette démarche, non obligatoire, est importante car elle valide le fait que votre incapacité fonctionnelle vous permet d'être éligible au tennis de table handisport.

A l'issue de ce parcours, vous obtiendrez votre classe de 1 à 10.

Pour ce faire, il vous faut aller sur notre site internet (onglet Clubs/Sportifs du site www.tthandisport.org) pour télécharger : [Fiche de Classification / Testing](#) (également disponible à la fin de ce document)

The image shows a detailed form for classification/testing. The form is titled 'Fédération Française Handisport - Comité Régional Fédération de Tennis de Table - Fédération de Champagne'. It includes fields for personal information (Nom, Prénom, Date de naissance, Sexe, Adresse, Téléphone, Courriel), medical history (Maladies, Traitements, Médicaments, Allergies, etc.), and classification details (Classement, Niveau, etc.). The form is designed to be filled out by a medical professional.

Ce document propose 4 onglets donc 4 pages !

Ce dossier sera à faire remplir par votre médecin traitant ou votre kinésithérapeute habituel. Le soin apporté à son remplissage permettra d'évaluer au mieux votre handicap.

Pour les joueurs mineurs le dossier doit être signé par un adulte responsable de l'enfant.

Envoyé ensuite au classificateur national, le Docteur Philippe Thomas, ces 4 pages avec :

- **2 photos d'identité** afin de vous délivrer la carte verte
- **1 enveloppe timbrée** à votre adresse pour le retour de votre classification et de votre carte verte.

Adresse d'envoi :

Dr Philippe Thomas, 24 boulevard St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ

Attention : les dossiers qui ne sont pas complets ni correctement remplis ne seront pas traités.

A la réception de votre carte verte de classification (ci-dessous), (Vous devez l'avoir tout le temps sur vous lors des compétitions officielles), votre classification de 1 à 10 sera indiquée avec un sigle spécifique :

- **C** comme **Confirmé**
- **P** comme **Provisoire** (Cela indique que vous serez réévalué directement par notre médecin lors d'une compétition officielle. Cela est souvent lié à un dossier médical pas assez précis)



Si vous êtes non éligible à la pratique du tennis de table, c'est-à-dire que votre handicap ne rentre pas dans le handicap minimal nécessaire pour prétendre jouer au sein de la F.F.H. (Application de la réglementation internationale), un courrier vous sera adressé dans ce sens, sans la carte verte.

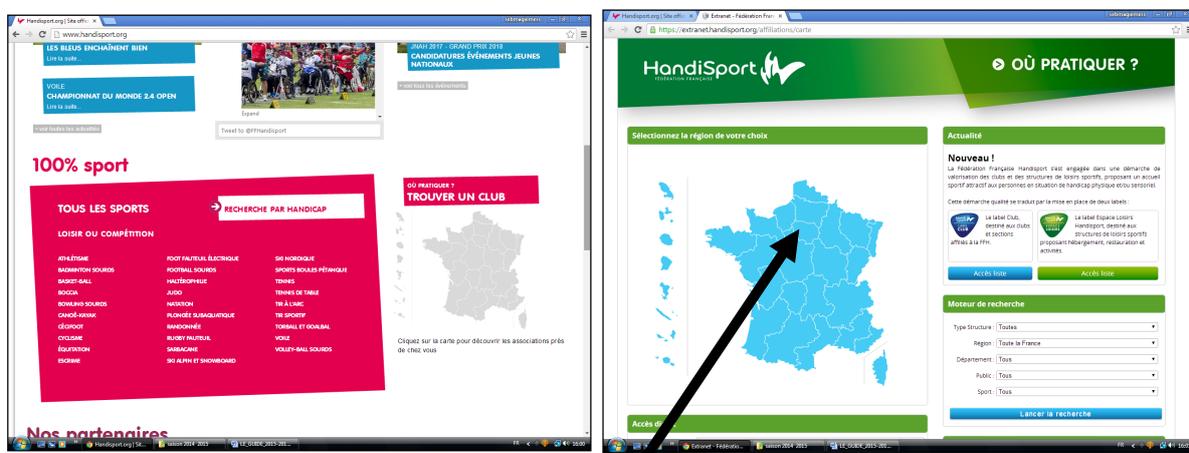
Pour ceux qui pratiquent au niveau international, la démarche de confirmation de la classification proposée par la France est obligatoire lors du premier tournoi international. Informations spécifiques sur le site international, onglet classification <http://ipttc.org/>

Une vidéo de démonstration est disponible sur notre site internet pour mieux comprendre les 10 catégories spécifiques. (5 en debout et 5 en fauteuil)

Si vous désirez plus d'informations ou suivre l'avancée de votre dossier, vous pouvez contacter exclusivement par mail le docteur THOMAS: dr-philippe-thomas@wanadoo.fr

2- Trouver un club handisport ou une section

Pour trouver une structure adaptée, vous devez aller sur le site internet de la fédération www.handisport.org, onglet **Où pratiquer**, trouver un club. Vous y trouverez tous les coordonnées des responsables des clubs affiliés.



Puis vous utiliser le moteur de recherche pour connaître votre information

3- Prendre sa licence à la fédération française handisport.

En théorie, c'est votre club support qui se charge de cette démarche car ils possèdent un code d'accès spécifique de la plate forme des licences F.F.H.. Si vous désirez créer un club en même temps que votre licence, rendez vous à la fin de ce chapitre.

Pour information, il existe plusieurs types de licence :

- Affiliation du club: 92 €

- **Licence Compétition : + de 20 ans : 62,50 € – de 20 ans : 27 €**

Un **certificat médical** datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline sportive choisie est **obligatoire**

- **Licence Loisir : 27 €**

La **licence loisir est nationale**. Elle permet de prendre part aux activités et de pratiquer tous les sports autorisés par l'assurance et mentionnés sur votre certificat médical, dans toutes les associations affiliées à notre fédération. Seule l'adhésion à l'association pourra vous être demandée. Avec cette licence, vous ne pouvez pas faire de compétitions officielles.

Un **certificat médical** datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des discipline(s) sportive(s) choisie(s) est **obligatoire**.

- **Licence Cadre : 27 €**

Avec cette licence, vous ne pouvez pas faire de compétitions officielles. La pratique de tous les sports en loisir est possible sous réserve de présenter un certificat médical

- **Pass'Sport 10 jours : 5,00 € 3 jours : 3,00 €**

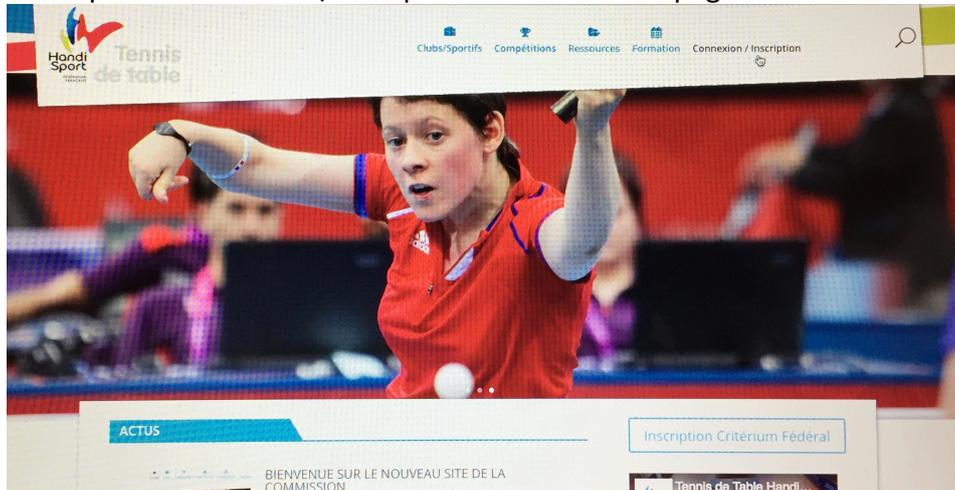
Avec cette licence pass'sport vous ne pouvez pas faire de compétition interrégionale ou nationale

NB : En cours de saison sportive, il est possible de transformer une licence loisir en compétition, en ne payant que la différence et en mettant à jour son certificat médical.

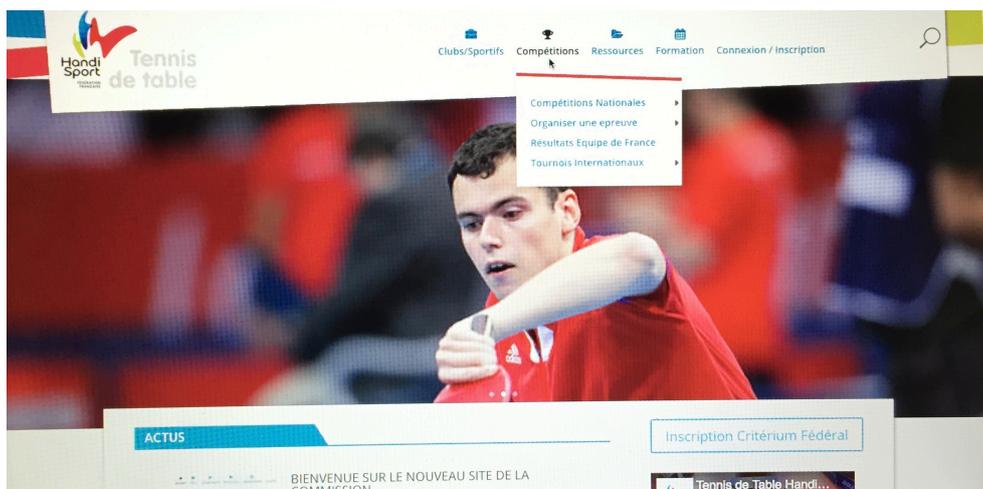
Les étapes Optionnelles

- S'inscrire à une compétition fédérale

Vous devez vous connecter sur le site spécifique de la commission : www.tthandisport.org , puis vous allez dans l'espace « Connexion/Inscription» en haut de la page d'accueil à droite.



Un mail de confirmation vous est envoyé. Ensuite vous devez cliquer sur l'onglet compétitions.



A partir de cet onglet, vous pourrez vous inscrire aux compétitions nationales (Critérium Fédéral et Championnats de France), parfois aux compétitions Internationales si vous êtes éligible (un certain niveau, une sélection...) à partir de formulaires à remplir en ligne.

A chaque inscription un email de confirmation est envoyé. Les inscriptions sont validées à réception du règlement (virement de préférence ou chèque bancaire).

Attention, il y a des dates limites d'inscriptions. Au delà de ces délais, vous pourrez vous inscrire mais vous commencerez au niveau le plus bas ou au niveau correspondant à votre classement valide FFTT si vous en possédez un.

Le critérium fédéral est la compétition la plus complète car elle vous donne accès à 3 tours sur la saison avec un niveau de jeu s'approchant le plus du vôtre. Les meilleurs issus des 3 phases seront sélectionnés pour la finale nationale : **le championnat de France open.**

Le Championnat de France vétérans (plus de 40 ans) IMC, petites tailles et sourds, le championnat de France jeunes (- de 20 ans) et le championnat de France par équipes sont aussi des compétitions ouverte à tous sur sélections.

Le paiement doit se faire obligatoirement par chèque ou par virement bancaire.

Pour plus d'informations, contactez le Directeur sportif à tennisdetable@handisport.org

- S'informer

Le site Internet de la Commission Tennis de Table de la Fédération Handisport vient de faire peau neuve.

Vous y trouverez tous les éléments liés au Tennis de Table Handisport.

Avec l'inscription sur le site Internet, vous recevrez **le bulletin d'information interne** (4 par an) ainsi que des news régulières.

- Savoir communiquer

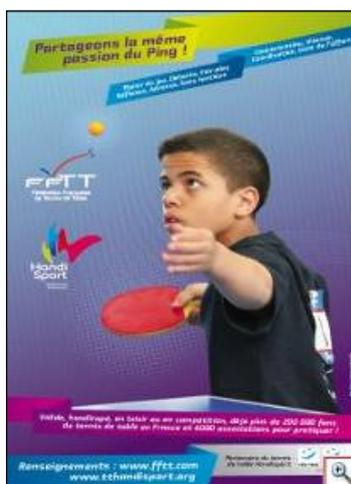
Nous mettons à votre disposition de nombreux outils de communication pour vous accompagner lors de vos journées de sensibilisations, salons, portes ouvertes, etc...

- Vidéos de haut niveau

De nombreuses vidéos nationales et internationales sont disponibles sur le site internet www.tthandisport.org, onglet Ressources

- Affiches promotionnelles format A2

Vous pouvez recevoir ces affiches sur simple demande dans la limite des stocks.



- Tracts explicatifs du tennis de table handisport (4 pages en format A5)

Vous pouvez recevoir des tracts en format papier sur simple demande



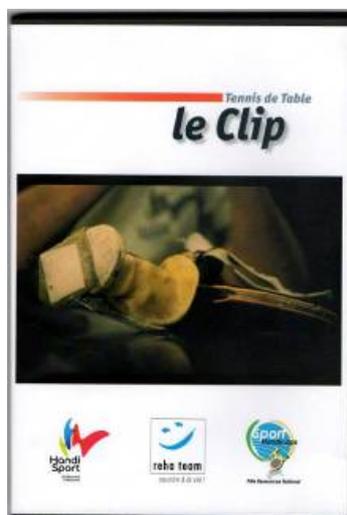
- Cahier technique 4 pages de la FTT FFH



- DVD du clip promotionnel (Qualité pro H.D.)

Vous pouvez recevoir le DVD sur simple demande dans la limite des stocks

Le clip est aussi disponible en visionnage (Version courte et longue) sur notre site www.tthandsport.org, onglet « vidéo ».



- Le livret pédagogique de 40 pages (disponible en version papier sur demande)



Sur le site internet principal de la FFH www.handisport.org, vous pourrez trouver le nouveau logiciel des événements qui vous permet de connaître en temps réel les compétitions et stages sur la France entière et de vous abonner pour recevoir ces informations.

HandiSport
Fédération Française

LE CALENDRIER
Les événements officiels, les Plus, les Plus et les Plus

RECHERCHER

Toutes les catégories d'événements

Tous les types d'événements

Tous les sports

Toutes les régions

Tous les départements

Événements à venir uniquement

Période du 01/09/2015 au 01/09/2015

Lancer la recherche

ÉVÉNEMENTS DU MOIS

JUILLET 2015 AOÛT 2015 **SEPTEMBRE 2015** OCTOBRE 2015 NOVEMBRE 2015 DÉCEMBRE 2015 JANVIER 2016 FÉVRIER 2016

| | | | |
|-------------|--|--------|--------|
| 18 > 20 sep | Stages Ecoles de Tennis Entraînement site Paralympique Ho - Baie de Guansbarn | Ville | BRA |
| 18 > 20 sep | Stages Ecoles de Tennis France Collectif France | Boccle | TROMES |

-Avantages offerts par la licence F.F.H.

Sam'sport :

Revendeur de matériel spécifique de tennis de table : Sam'sport (www.sam-sport.com) est notre partenaire de l'équipe de France. Il vous propose de nombreuses réductions avec votre licence.

Boutique FFH :

En saisissant son numéro de licence, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur les produits.
<http://handisport.fanavenue.com/>

Louvre Hôtels :

Sur présentation de la licence fédérale, strictement personnelle, vous bénéficiez de tarifs sportifs et de prestations de services pour la réservation dans les hôtels du Groupe Louvre Hôtels (Kyriad & Campanile) localisés en France

Ces tarifs, applicables sur l'hébergement et la restauration, sont valables à l'occasion d'une manifestation sportive, les week-ends, du vendredi soir au lundi matin inclus, sous réserve de disponibilité et d'acceptation préalable par l'hôtel ou par la Réservation Centrale, au moment de la réservation.

Réha team :

Réductions sur les matériels et appareils médicaux et orthopédiques.

Sur présentation de la licence fédérale, strictement personnelle, vous bénéficiez d'une remise de 5% sur tout achat en magasin, hors LPPR et, généralement, hors produits donnant droit à des prises en charge partielles ou totales par les différents organismes d'assurance maladie ou autres (*conformément à la législation en vigueur*) aussi bien sur du matériel médical que sur des consommables ou des articles d'orthopédie.

Site internet : www.reha-team.fr

Résidence Internationale de Paris (hotel) :

Réductions sur présentation de la licence.

Centre handisport : Tél. 01 40 31 45 45 / 44 rue Louis Lumière 75020 Paris / www.ee-rip.com

- 102 chambres de 1 à 4 lits, équipées de douche et wc privés, TV et téléphone et entièrement accessibles pour l'accueil de personnes handicapées.

- Espace de restaurants : self-service, brasserie et gastronomie

- 7 salles de séminaires : capacité d'accueil de 8 à 220 personnes

- Accueil privilégié des groupes dans un équipement alliant qualité et confort.

- la création d'un club :

Si vous désirez créer votre club ou section handisport, vous devez réaliser certaines démarches.

Il existe deux possibilités de structures. Soit vous créez un club handisport spécifique, soit vous vous rattachez à un club valide en créant une section interne.

Pour cette 2ème solution, vous avez l'avantage d'avoir une seule personne en situation de handicap sur les 3 obligatoires pour affilier la section mais vous devrez, en amont, avoir modifié les statuts du club valide lors de son A.G. ou lors d'une A.G. extraordinaire.

1ère solution :

Pour une association Handisport nouvelle

Il faut envoyer :

- Le formulaire d'affiliation • Les demandes de licences : nombre de licenciés obligatoires : **6, dont au moins 2 sportifs handicapés physiques, visuels ou auditifs**
- Le récapitulatif des règlements • Votre mode de paiement
- Une copie des statuts de l'association.
- Une copie du récépissé de déclaration à la préfecture.
- La liste du comité directeur (avec fonctions, courriels, adresses postales, ...).

2ème solution :

Pour une section Handisport nouvelle au sein d'une association affiliée à une autre fédération sportive comme la FFTT

Il faut envoyer :

- Le formulaire d'affiliation • Les demandes de licences : nombre de licenciés obligatoires : **3, dont au moins 1 sportif handicapé physique, visuel ou auditif.**
- Le récapitulatif des règlements • Votre mode de paiement • Une copie des statuts de l'association où aura été ajoutée la mention suivante (phrase type) :
« L'association pratique les activités physiques et sportives pour handicapés physiques, visuels et auditifs».

► Chaque club doit également s'affilier au comité régional et au comité départemental Handisport dont il dépend. Le montant de ces affiliations est fixé par les comités respectifs.

► Après traitement du dossier, le club ou la section recevra un code d'accès qui permettra de saisir les prochaines demandes de licences par internet.

Tous les documents cités ci-dessus sont disponibles sur le site internet de la fédération www.handisport.org, onglet « licence ».

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter la responsable, Aline Gaudry, au siège de la fédération : Tél. 01 40 31 45 19 (à partir de 13h30) ou licences@handisport.org

Vous pouvez aussi contacter votre comité départemental ou régional handisport pour vous accompagner. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site de la F.F.H. <http://annuaire.handisport.org/>, onglet « Où pratiquer ».

- Annexe :

Dossier de classification



Documents à adresser à :

Docteur Philippe THOMAS
24 Boulevard Saint Symphorien
57050 LONGEVILLE LES METZ
e.mail : dr-philippe-thomas@wanadoo.fr

Ce document (4 pages) doit être accompagné obligatoirement d'une enveloppe timbrée à votre adresse et de 2 photos d'identité récentes mais également d'un descriptif de votre handicap en 5 à 10 lignes sur la page 4
Vérifiez bien que toutes les pièces demandées soient jointes, sinon le dossier ne sera pas traité

Renseignements concernant le ou la pongiste

Nom: Prénom:
Date de Naissance: Sexe: M F
Adresse Personnelle:
Code Postal: Ville:
Téléphone: Portable:
Adresse mail:
Nom de votre Club Handi:
Droitier Gaucher Joueur Debout Joueur en fauteuil
Aide au jeu: Attelle Ceinture
Nombre d'heures d'entraînement: par semaine

Renseignements concernant votre handicap

Origine de votre handicap: Date:
Tétraplégie Paraplégie Spina Bifida
Niveau Médullaire (Neurologique) : Moteur: Sensitif:
Complexe Incomplet
Poliomyélite
Amputation:
IMC Hémiplégie Little
Athétose Diplégie Monoplégie
Autre Pathologie:
Handicap associés
Spasticité :
Scoliose :
Arthrodèse :
Autres :

Partie réservée à la Commission de classification

Classification
Fauteuil 1 2 3 4 5
Debout 6 7 8 9 10 PT
Date de classification: / /
Contestation: Date: / / Classification:



BILAN FONCTIONNEL



A faire remplir par votre médecin ou votre kinésithérapeute

Nom du testeur:

Adresse:

Code postal: Ville:

Date et Signature

Cachet Professionnel obligatoire

Pour les joueurs debouts

Le joueur peut-il:

| | OUI | NON |
|---------------------------------------|-----|-----|
| Sauter à pieds joints | | |
| Lever les mains au dessus de la tête | | |
| Faire les marionnettes | | |
| Courir en avant | | |
| Courir en arrière | | |
| Courir latéralement à droite | | |
| Courir latéralement à gauche | | |
| Se baisser sans aide | | |
| Se relever sans aide | | |
| Tenir en équilibre sur le pied droit | | |
| Tenir en équilibre sur le pied gauche | | |
| Ramasser une balle au sol sans appui | | |
| Sauter à cloche-pied à droite | | |
| Sauter à cloche-pied à gauche | | |

Pour les joueurs fauteuils

Assis en fauteuil sans appui dorsal

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Peut se pencher en avant | | |
| Peut se relever seul | | |
| Peut se relever avec aide du bras | | |

Les bras croisés:

| | | |
|--------------------------|--|--|
| Peut se tourner à droite | | |
| Peut se tourner à gauche | | |

Peut ramasser un objet au sol:

| | | |
|------------------------------|--|--|
| à droite du fauteuil roulant | | |
| à gauche du fauteuil roulant | | |
| à droite sans appui | | |
| à gauche sans appui | | |

| | Testing | | Amplitudes | |
|----------------------|---------|---|------------|---|
| | D | G | D | G |
| EPAULE S | | | | |
| Abduction | | | | |
| Adduction | | | | |
| Antépulsion | | | | |
| Rétropulsion | | | | |
| Rotation Externe | | | | |
| Rotation Interne | | | | |
| COUDE S | | | | |
| Flexion | | | | |
| Extension | | | | |
| Pronation | | | | |
| Supination | | | | |
| POIGNETS | | | | |
| Flexion Palmaire | | | | |
| Flexion Dorsale | | | | |
| Inclinaison Cubitale | | | | |
| Inclinaison Radiale | | | | |
| DOIGTS | | | | |
| Extension | | | | |
| Flexion | | | | |
| Opposition du pouce | | | | |
| Extension du pouce | | | | |
| HANCHES | | | | |
| Flexion | | | | |
| Extension | | | | |
| Abduction | | | | |
| Adduction | | | | |
| GENOUX | | | | |
| Flexion | | | | |
| Extension | | | | |
| CHEVILLES | | | | |
| Flexion Dorsale | | | | |
| Flexion Plantaire | | | | |

| | | |
|-------------------------|--------|--|
| EQUILIBRE ASSIS: | Normal | |
| | Moyen | |
| | Faible | |
| | Nul | |

| TRONC | | |
|--------------|-----------|--|
| Abdominaux | Supérieur | |
| | Inférieur | |
| Spinaux | Supérieur | |
| | Inférieur | |



Fédération Française Handisport
Commission Fédérale de Tennis de Table
Demande de Classification



Documents à adresser à :

Docteur Philippe THOMAS
24 Boulevard Saint Symphorien
57050 LONGEVILLE LE S METZ
e.mail : dr-philippe-thomas@wanadoo.fr

Photos à joindre de face de de profil
en tenue de sport (**short et Tshirt manche courte**) qui permette d'apprécier visuellement le handicap

Photo de Face

Photo de Profil

Commentaires éventuels



Fédération Française Handisport
Commission Fédérale de Tennis de Table
Demande de Classification



Documents à adresser à :

Docteur Philippe THOMAS
24 Boulevard Saint Symphorien
57050 LONGEVILLE LES METZ
e.mail : dr-philippe-thomas@wanadoo.fr

Descriptif de votre handicap (en 5 à 10 lignes)

Avis technique de l'entraîneur

décrire les modifications ou contraintes techniques liées au handicap du joueur

Date et Signature :